

# UNE "AVENTURE" CONCERTÉE : LA MAISON JEAN VILAR, À AVIGNON, PREMIÈRE ACTION DE DÉCENTRALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Monique Cornand,  
conservateur en chef à la Bibliothèque nationale,  
Directeur de la maison Jean Vilar.

**J**uillet 1979 : dans la cour d'honneur du palais des Papes, le metteur en scène tchèque Otomar Krejca présente au 33<sup>e</sup> festival d'Avignon son *Lorenzaccio*. A une centaine de mètres, au 8, rue de Mons, résonne la fanfare de trompettes composée vingt-sept ans auparavant pour le même *Lorenzaccio*, dans la même cour d'honneur. Voix de Vilar, de Philippe, de Noiret, musique de Maurice Jarre. Et trente et une mises en scène évoquées, depuis 1896 où Sarah Bernhardt prêtait son charme au héros ambigu, jusqu'à ce juillet où les documents de travail du spectacle en cours ont été montés en hâte dans la nuit. La maison Jean Vilar vient de naître, et annonce d'emblée que, tout auréolée soit-elle du prestige de la Bibliothèque nationale, c'est en harmonie avec ceux qui œuvrent sur place qu'elle entend travailler, et dès l'abord avec le plus prestigieux d'entre eux, le festival d'Avignon.

Juillet 1985 : Avignon et la France entière sont à l'heure de l'Inde. Peter Brook a mis en fresque, pour le 39<sup>e</sup> festival, la grande épopée du Mahâbhârata. Les « Arts du Spectacle en Inde » présentent dans nos salles d'exposition théâtre d'ombres du Karnatak et de l'Andra Pradesh, marionnettes du Rajasthan et de Mangalore, costumes et parures de danse, immenses personnages du Kathakali, instruments de musique insolites... En sari rose, ou bleu, ou vert, une spécialiste commente, explique ; une émission vidéo fait revivre musique et danses ; cependant qu'ateliers de coiffure et de maquillage, conférences, mini-spectacles, se déroulent à l'étage inférieur.

La maison Jean Vilar est à l'heure de l'Inde.

## Qu'est donc la maison Jean Vilar ?

Née d'une convention signée en 1977 entre la Bibliothèque nationale, l'Association pour une fondation Jean Vilar, et la ville d'Avignon, ouverte au public en 1979, la maison est, en fait, le fruit de plusieurs années de réflexion et de concertation entre trois hommes passionnés par l'expérience Vilar : Francis Raison, président de l'Association pour une fondation Jean Vilar, Paul Puaux, proche collaborateur de Vilar devenu directeur du festival d'Avignon, et André Veinstein, président-fondateur de la Société internationale des bibliothèques-musées des arts du spectacle.

Comment définir un établissement qui se présente à la fois comme organisme de documentation, lieu d'expositions, d'échanges et d'animations, de projections, centre de réflexion, de rencontres, de recherches et d'études ? « *Bibliothèque-musée-médiathèque-centre de documentation-centre culturel : les termes*, écrivait Cécile Giteau (\*) en 1982, *sont isolément impropres à recouvrir aujourd'hui la diversité des documents et des préoccupations dans le domaine des spectacles. La Société internationale des bibliothèques-musées des arts du spectacle, elle-même, n'a pas encore, en aucune langue, résolu ces problèmes de terminologie : les traits d'union demeurent le seul pis-aller.* » Mais il reflète bien la diversité, la complexité – et la richesse – du domaine et de la tâche qui sont les nôtres : intégrer, sauvegarder, recréer, communiquer une entité que l'on se plaît à qualifier d'éphémère, et servir, par nécessité, de médiateur entre les créateurs d'une matière vivante et tous ceux qui s'intéressent au spectacle, devenu patrimoine artistique, donc rattaché à une longue histoire et à une longue tradition. Savoir, aussi, vivre en symbiose avec une société en perpétuelle mutation, avide de médias et de techniques nouvelles ; ne point se pencher sur la question qu'agitent obstinément – sans jamais lui donner de réponse – certains esprits chagrins : *mais peut-on réellement « restituer » le spectacle ?* Se réjouir plutôt de ce que les progrès incessants de la technique en permettent une approche, et une recréation chaque année plus nuancées et perfectibles.

La difficulté d'une décentralisation est, d'abord, d'éviter, tout en jouant sa partie propre dans des conditions différentes, de se désolidariser de la maison mère, et de fausser les objectifs de cette dernière. Fonctionnant comme une extension régionale du département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale, la maison Jean Vilar a toujours vécu en étroite osmose avec ce dernier : les trois millions de documents qu'il possède constituent une sécurité de ressources, à laquelle le centre de documentation n'hésite pas à faire appel pour les recherches ultra-spécialisées.

Sur son budget sont prélevées, pour la maison Jean Vilar, les dépenses d'acquisition, de reliure, et, pour une part, de matériel et de fournitures pour les expositions ; il lui envoie également les microfiches

des ouvrages bénéficiaires du plan de sauvegarde du patrimoine qui intéressent tout particulièrement son domaine ; sans parler de multiples prêts de documents en maintes occasions.

En fait, la difficulté est plus grande de s'intégrer à un moment donné, dans des circonstances données, dans un milieu pré-existant avec ses habitudes, ses conditions de travail, sa mentalité, ses goûts et ses ressources : le terme, fort à la mode, de « parachutage » traduit bien l'impression que peut ressentir un nouvel organisme qui n'est pas nécessairement considéré à l'unanimité comme viable.

La maison Jean Vilar a bénéficié à son origine de l'atout de la présence d'une municipalité favorable à sa création, et d'une association privée dont le président et le secrétaire – alors directeur du festival d'Avignon (\*) – avaient eux-même bénéficié de la popularité de Jean Vilar. Mais la mission qui lui est dévolue est, de ce fait, encore bien plus délicate, et passible d'exigences plus grandes :

– favoriser le rayonnement de l'œuvre de Jean Vilar et des prolongements de cette activité ;

– rassembler une documentation aussi complète que possible sur la décentralisation artistique et culturelle ;

– mettre à la disposition des chercheurs, étudiants, enseignants et amateurs un fonds d'ouvrages et de documents sur les spectacles ;

– entretenir des liens permanents avec les troupes de théâtre de la région et leur fournir la documentation qui leur serait nécessaire.

Telle en est la formulation, qui recouvre une multitude de tâches, de manières d'appréhender un sujet, un public ou plutôt des publics, d'utiliser des techniques modernes concurremment aux techniques traditionnelles, de cerner dans la mesure du possible toutes les composantes du spectacle, de savoir s'ouvrir largement sur l'avenir sans heurter un certain traditionalisme inhérent à toute société consciente de son passé prestigieux et inquiète de ne point le voir égaler, de contribuer enfin à la création en matière de spectacle sur une région, tout en jouant sa partie sur le plan national et si possible, au-delà des frontières ; de devenir, paradoxalement, le centre de la décentralisation. Rôle complexe, tout comme le matériau de base : où placer, avec objectivité, la frontière entre spectacle et autres expressions artistiques ? Entre musique de scène et musique de concert, la seconde pouvant parfois suppléer à la première ? Entre décor de théâtre et arts plastiques, dessin, peinture, sculpture ? Certaines formes de spectacles – théâtre musical, opéra, danse – démontrent l'évidence de la liaison. Dans l'art dramatique, pourquoi privilégier le texte aux dépens des autres formes, concomitantes, d'expression ? On conçoit, dès lors, la multiplicité des tâches de sauvegarde, de recherche, et de transmission, et la variété des moyens à mettre en œuvre.

(\*) Conservateur en chef à la Bibliothèque nationale, directeur du département des Arts du spectacle chargé de la direction scientifique et technique de la maison Jean-Vilar.

(\*) Paul Puaux, collaborateur de Jean Vilar, puis directeur du festival d'Avignon de 1971 à 1979.

## Quels moyens, pour qui, comment ?

Centre de documentation, vidéothèque, phonothèque, archives et costumes du T.N.P. Jean Vilar et du festival d'Avignon, expositions, salles de projections et de réunions : la maison Jean Vilar est, en fait, la symbiose de tous ces moyens, dont l'interpénétration et la dynamique permettent son rayonnement non seulement sur une région et un pays, mais aussi sur le plan international.

Au centre de documentation, qui répétons-le, relève essentiellement du département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale, on décompte actuellement plus de huit mille sept cents volumes, dont trois mille huit cent cinquante textes dramatiques ; trois cent cinquante collections de revues spécialisées – le catalogue en a été établi en 1984 – près de six mille diapositives, et trois cent soixante-dix-sept titres d'ouvrages microfichés. Nous disposons actuellement des microfiches du catalogue de la collection Rondel, collection qui fut à l'origine du département des Arts du spectacle (\*).

Le centre est ouvert, sans formalité aucune, à tout public.

La sélection s'est ici faite d'elle-même : au « grand public » friand de nouveauté de la première année s'est peu à peu substituée une clientèle de chercheurs, d'universitaires et d'enseignants du secondaire, d'élèves des Beaux-Arts ou du Conservatoire d'art dramatique, de compagnies théâtrales.

On enregistre environ quatre-vingts pour cent de demandes sur le théâtre et sur le festival, quinze pour cent sur la danse, le reste se répartissant également entre les autres formes de spectacle.

Plus du tiers des volumes se trouve en accès direct ou semi-direct. Le classement, systématique, est basé sur les divers types de spectacles : théâtre, cinéma, danse, opéra, théâtre musical, marionnettes, cirque, fêtes ; une section est spécialement consacrée à l'animation culturelle, tant sous ses aspects artistiques que financiers ou juridiques : la création en 1984, par le ministère de la Culture, du centre national de formation à la direction de projets culturels (plus simplement appelé C.F.N.A. ou Centre de formation national d'Avignon) dont la maison Jean Vilar est l'un des ancrages, a entraîné l'accroissement de cette section.

Trente collections de périodiques en cours sont actuellement dépouillées et analysées, avec reprise éventuelle depuis leur origine.

Le centre de documentation se charge, en outre : de constituer des recueils de presse sur la vie culturelle de la région pendant toute l'année, et sur le festival (trois cent trente-sept recueils de 1980 à 1985) ; de recueillir non seulement les archives du festival d'Avignon mais aussi tous les documents du festival « Off », tracts, affiches, programmes, qui témoignent de la virulence de cet épiphénomène et permettront seuls, un jour, d'en reconstituer l'histoire.

C'est là aussi que sont regroupés et répertoriés les documents de la décentralisation culturelle émanant de plus de cinq cents organismes disséminés sur toute la France, associations, compagnies de spectacles, instituts et centres divers.

Chaque année, des stagiaires de tout niveau sont reçus, depuis les « jeunes volontaires » de la direction de la Jeunesse et des Sports jusqu'aux stagiaires du ministère de la Culture dont nous avons parlé, en passant par les candidats au C.A.F.B. ou au diplôme de documentaliste.

Nombre de recherches sont demandées par courrier ou par téléphone, venant aussi de l'étranger, qui nous envoie d'ailleurs des chercheurs intéressés par nos documents sur la décentralisation ou sur le festival. L'analyse des documents suit les usages adoptés au département des arts du spectacle. Mais, confrontés à un public différent, nous avons été amenés à constituer certains fichiers répondant à la formulation de la demande : pièces en un ou deux actes ; pièces à un, deux ou trois personnages ; analyses de pièces.

Une salle d'iconographie, équipée pour les projections individuelles ou pour groupes, permet le travail sur diapositives et sur vidéogrammes. Elle est, à l'occasion, utilisée par des professeurs d'université qui peuvent ainsi, avec accès direct aux sources, préparer et donner leurs cours, ou organiser des stages de formation à l'enseignement théâtral. Précisons que toute consultation de documents se fait uniquement sur place.

La Vidéothèque du spectacle a été créée en 1980, dans le cadre de l'année du patrimoine, pour répondre au besoin souvent exprimé du public de pouvoir consulter les archives audiovisuelles du spectacle. Le fonds a été constitué, à l'origine, par convention signée entre l'Institut national de la communication audiovisuelle (I.N.A.) et l'Associa-

tion pour une fondation Jean Vilar. Renouvelée périodiquement, la convention prévoit la cession des droits par l'I.N.A. à l'association pour une période de dix ans, avec des clauses restrictives, c'est-à-dire seulement pour : la conservation à titre d'archives, la diffusion gratuite, limitée aux emprunts de la maison, l'apport complémentaire à des expositions ou à des manifestations culturelles organisées dans le cadre des activités de la maison (aucun prêt à l'extérieur n'est donc possible sans autorisation expresse de l'I.N.A.).

D'autres sources d'accroissement sont venues s'ajouter depuis 1980 : achat aux chaînes de télévision, aux producteurs, dons de compagnies théâtrales, de l'Office culturel pour la communication audiovisuelle au ministère de la Culture (O.C.C.A.V., chargé en 1983 et 1984 de l'archivage du théâtre contemporain, remplacé depuis janvier 1985 par A.R.C.A.N.A.L.) dons de l'étranger (ministère des Affaires extérieures du Canada).

Les supports utilisés sont des vidéogrammes un demi-pouce (V.H.S. S.E.C.A.M.) ou trois-quarts de pouce (U-Matic réalisés suivant les procédés S.E.C.A.M., P.A.L., ou N.T.S.C.). Chaque vidéogramme est fourni en double exemplaire, l'un servant de « mère », l'autre destiné à la projection.

L'accès à la vidéothèque se fait sur rendez-vous, de préférence pour des groupes. Deux projections sont possibles simultanément, régies depuis le hall d'accueil.

Au cours de l'année écoulée, ont eu lieu plus de trois cent soixante séances de vidéo-diffusion, qui ont accueilli neuf mille personnes.

A la vidéothèque est adjointe une *phonothèque*, ouverte au public en janvier 1984, grâce aux dons du département des Arts du spectacle, à une collaboration avec la Phonothèque nationale, à des sélections faites à l'I.N.A. L'Association pour une fondation Jean Vilar a fait transférer sur cassettes, à partir des bandes sonores originales, les enregistrements des spectacles présentés au T.N.P. de 1951 à 1963. Un appareil cassettes son « double deck » permet la duplication rapide des cassettes, dont le coefficient d'usure est très élevé, et par conséquent l'archivage d'une cassette « mère ».

Vidéothèque, phonothèque, diapositives se sont d'elles-mêmes rapidement intégrées dans les *expositions* : la maison Jean Vilar en présente sept à huit par an, de durée et de grandeur variables, la plus importante étant réservée à la période du festival. Un tel rythme suppose évidemment que le laps de temps nécessaire au montage et au démontage soit abrégé autant que possible : nous utilisons alternativement, ou simultanément, le hall d'accueil et les salles d'expositions. Les décors et le montage sont entièrement conçus et réalisés dans l'atelier de la Maison, et totalement renouvelés pour chaque manifestation. Des animations sont prévues dans la mesure du possible. A partir de chaque exposition, nous constituons un fonds documentaire sur diapositives. Quand nous en avons les moyens, nous montons des expositions itinérantes (nous en disposons de cinq actuellement).

Les expositions fournissent éventuellement l'occasion de montrer au public les costumes du T.N.P. Jean Vilar qui sont la propriété de l'association et que nous avons la charge de remettre en état et de sauvegarder (grâce au financement de la B.N.). Près de mille pièces ont été traitées à ce jour.

Nous n'énumérerons point ici les sujets d'expositions qui, tantôt se réfèrent à notre fonds propre, tantôt suivent l'actualité, les commémorations et, si possible, les demandes. Disons seulement que nous en avons présenté, depuis notre ouverture, plus de cinquante, qui accueillent de douze à quinze mille visiteurs chaque année.

À ces activités de documentation, expositions, vidéothèque, phonothèque, il faut ajouter un vaste programme d'*accueil* : les associations culturelles de la ville se réunissent à la maison Jean Vilar plusieurs fois par an ; les compagnies de spectacle de passage en Avignon y sont conviées et y donnent leurs conférences de presse ; des représentants des universités françaises et étrangères, chercheurs et enseignants de théâtre, arrivent parfois pour des séjours prolongés.

Chaque année, on peut dénombrer une cinquantaine de groupes divers, qui nous amènent à l'organisation de visites, discussions, stages ou séances de travail.

Il faut ajouter aussi les *interventions directes* à l'occasion de manifestations extérieures, rencontres sur le spectacle et la culture, exposi-

(\*) Cf l'article qui lui est consacré par Cécile Giteau : Bull. d'inf. de l'A.B.F. n° 128, 3<sup>e</sup> trimestre 1985.

tions sur le T.N.P., débats, inaugurations : que l'une des composantes de la maison soit une association privée à la structure légère assouplit considérablement les formalités de déplacement et permet plus aisément le rayonnement extérieur, chaque année, sur une dizaine de lieux, tant en France qu'à l'étranger.

Pour donner une juste idée du rythme à soutenir, il nous faut préciser que tout repose sur les épaules de sept personnes seulement : trois

membres du personnel du département des Arts du spectacle, quatre membres du personnel municipal. Les fonctions de chacun d'entre nous ne peuvent se définir, comme celles de la maison, qu'à l'aide de traits d'union, qui présentent l'avantage de laisser toujours la porte ouverte à une rallonge... Polyvalence, disponibilité totale, rapidité, sens du contact et du travail en équipe... et dévouement illimité sont requis pour mener à bien la tâche qui nous est confiée.

## En guise de conclusion

La vitalité de la maison Jean Vilar ne peut se traduire, ni se résumer, dans un exposé, même chiffré. Les chiffres n'ont jamais présenté que l'intérêt de permettre une approche mesurable des réalisations. En fait, plus que l'augmentation constante de la fréquentation de nos salles de travail ou d'expositions, plus que l'accroissement régulier du fonds documentaire et de sa mise à disposition des usagers, c'est, à la fois,

l'élargissement des champs socioculturels et le rayonnement géographique des demandes et des prestations qui traduisent l'activité de la maison depuis sa fondation et prouvent son efficacité.

Que convergent vers Avignon tous ces appels constitue la preuve d'une prise de conscience de la richesse culturelle qui, dans son domaine spécifique, est la raison d'être de la maison Jean Vilar.

## Quelques renseignements pratiques...

**Adresse :** maison Jean Vilar, 8, rue de Mons, 84000 Avignon.

**Tél. :** 90 86 59 64.

**Jours et heures d'ouverture :**

du mardi au vendredi : 9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures ;

samedi : 10 heures-17 heures.

Pendant le festival, ouverture tous les jours (dimanche compris) de 9 heures à 18 heures.

**Expositions :** ouvertes de 14 heures à 18 heures.

**Publications :** catalogues d'expositions (prix variables + frais d'envoi).

Catalogue des périodiques du centre de documentation (en échange des frais de port en timbres). Catalogue de la vidéothèque (20 francs + frais de port). Cahiers de la maison Jean Vilar : trimestriels (envoi sur demande contre quatre timbres à 2,20 francs par an).